

Montagne et Justice

Cycle de conférences



Mardi 24 Avril 2018
CANOPE (CRDP) - 11 avenue Général Champon

Introduction

La 4ème édition des Conférences-Débats « Montagne et Justice » se tiendra à Grenoble !

Après une première édition à Chamonix en 2016, une deuxième à Grenoble l'année suivante et, plus récemment, celle qui s'est déroulée cet été à Gap, le débat sera de nouveau dans notre agglomération, le 24 avril prochain . L'objectif est de provoquer une réflexion sur la responsabilité dans la pratique des activités de montagne.

*« Eclairer la responsabilité de
chaque participant ! »*

La soirée est construite autour de la reconstitution du procès d'un encadrant bénévole mis en cause dans un accident de montagne.

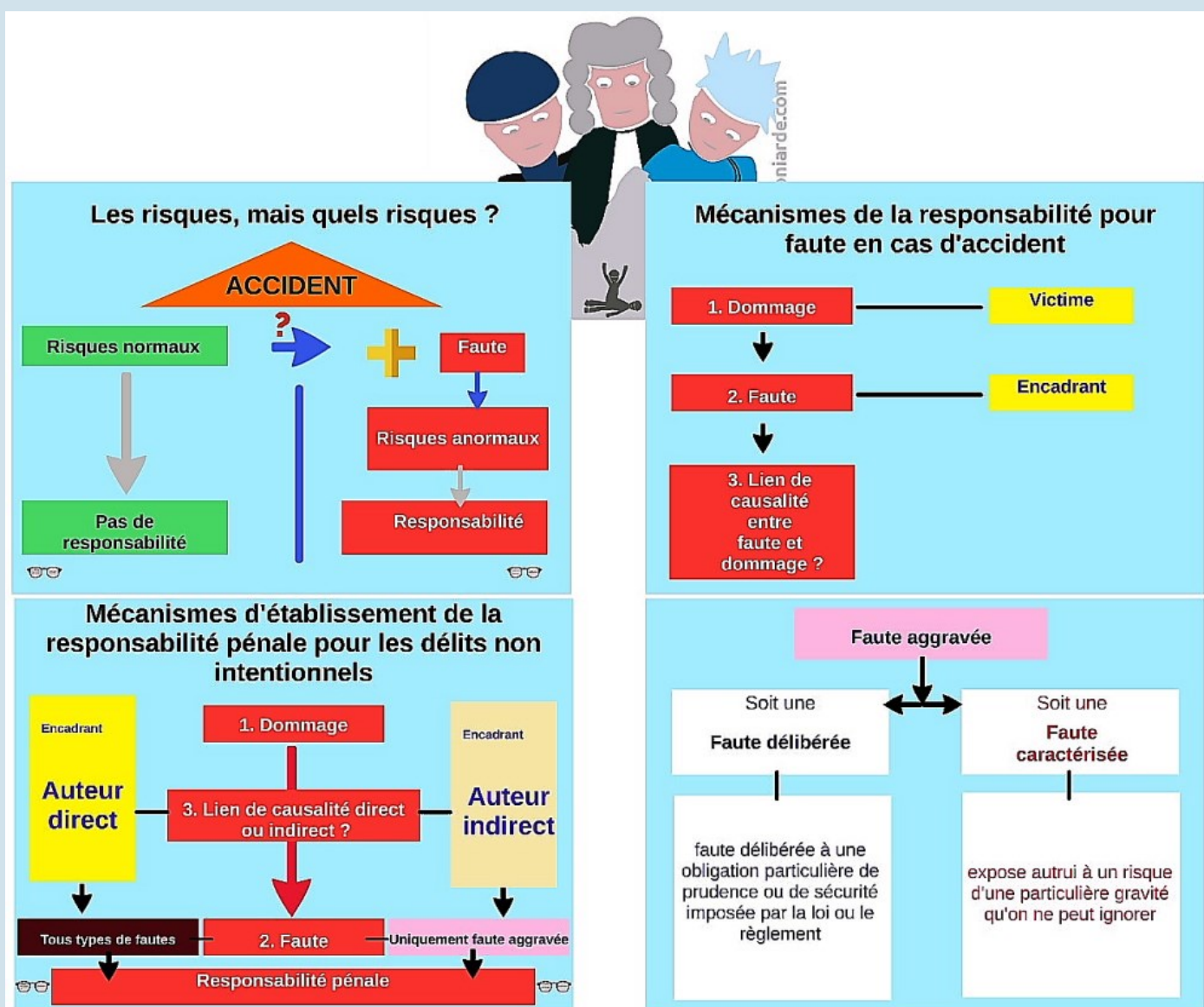
A l'initiative de Monsieur Jacques Dallest, **Procureur Général** à Grenoble , en présence de Emmanuelle Bouye, Vice-présidente du TGI de Chambéry, des **Guides** de Haute Montagne, Erik Decamp et Alexis Mallon, ainsi que de Alain Duclos, **expert** Avalanches, et des **Avocats**, Maurice Bodecher et Jean-Marie Ostian, qui jouant leur propre rôle, permettront à chacun de mieux comprendre comment s'exerce le processus judiciaire.

Un débat avec le public clôturera le cycle des soirées d'échanges .

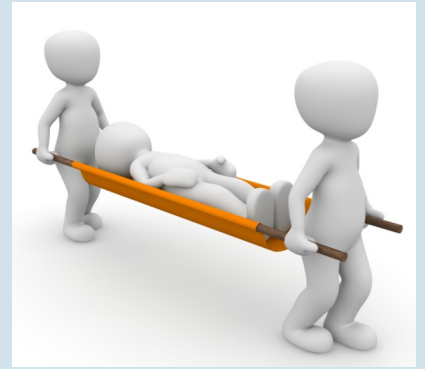


« Montagne et Justice »

« Il n'existe pas de droit pénal propre à la Montagne »
Jacques Dallest



Quelques données



Une **première** en France

Huit intervenants **professionnels** de la montagne et du milieu judiciaire

Clôture du cycle des **4 soirées**

« Montagne et Justice »

Au **cœur** des sujets d'actualités montagnardes



Le programme Le procès, la soirée.

Comment la justice s'empare t-elle
des accidents de montagne ?

- Mardi 24 avril 2018-

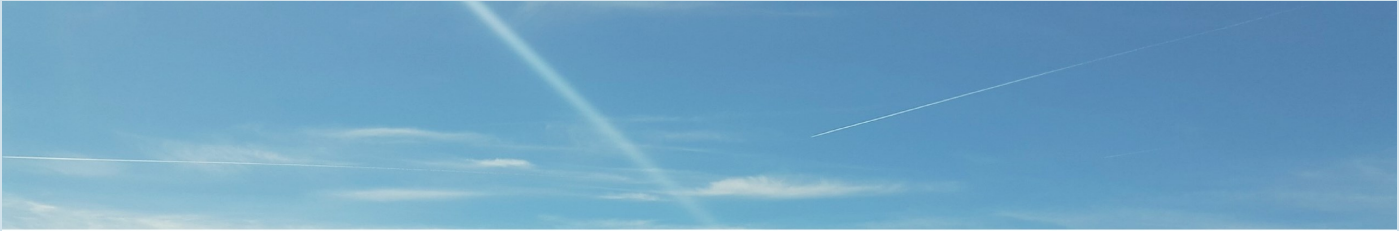
18h /19 h : Reconstitution de l'audience correctionnelle

19h : Le public est invité à prononcer son jugement

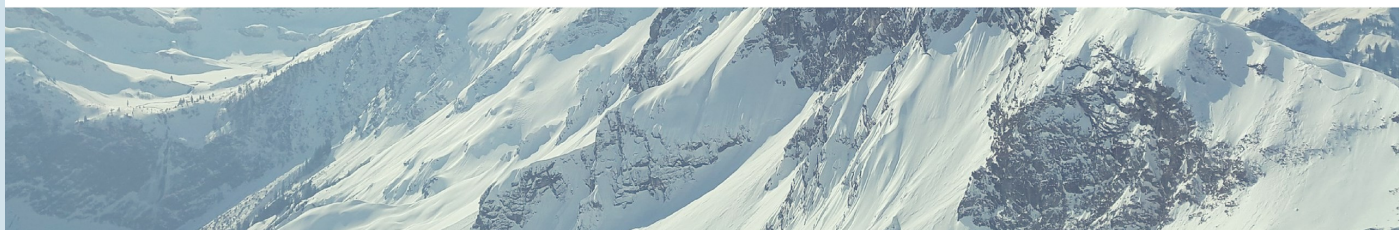
19h15 /21 h : Echanges avec le public

Salle : Amphithéâtre du réseau CANOPE (CRDP).
11 avenue Général Champon, 38000 Grenoble.

**La soirée sera animée par Jacques Dallest,
Procureur Général de Grenoble.**



*ENTREE LIBRE -> Inscription au 0457042700
ou à grenoble.montagne@grenoble.fr
Ouvert à TOUTES!*



Les intervenants

Maurice Bodecher

Avocat à « AvocatCimes », cabinet spécialisé en droit de la Montagne, droit des affaires, droit civil et droit pénal, dont les activités dominantes sont de traiter les accidents de ski, de montagne, de parapente. Il possède un doctorat et est spécialiste en droit du ski avec à son actif trente années d'expérience dans le domaine. Membre du réseau GESICA et auteur de deux ouvrages : « Neige et sécurité, de la passion au droit », « Droit du ski » ainsi que de plusieurs numéros spéciaux dans le journal des sociétés.

Emmanuelle Bouye

Vice-présidente en charge de l'instruction au Tribunal de Grande Instance de Chambéry, elle a exercé au TGI d'Albertville et de Belley.

Florent Crouchy

(susceptible de remplacer M. NAGABBO)

Magistrat, substitut général à la cour d'appel de Grenoble depuis octobre 2016, a auparavant exercé au parquet des Tribunal de Grande Instance de Marseille et d'Aix-en-Provence.



Les intervenants (suite)

Jacques Dallest

Il est devenu en 2016, le 86e Procureur Général de Grenoble, il a été en poste à Ajaccio comme Procureur de la République.

Magistrat depuis 1984, originaire d'Annecy, il a été juge d'instruction pendant près de sept ans à Rodez, puis à Lyon. Procureur de la République à Roanne, en Corse, à Marseille ainsi qu'à Bourg-en-Bresse et enfin à Chambéry jusqu'à l'été 2016. Il a été pendant quatre ans, Avocat au barreau de Bordeaux et enseigne depuis quatre ans à Science Po. Grenoble.

Erik Decamp

Passionné d'alpinisme depuis l'âge de 18 ans, il est devenu guide de haute-montagne l'année même de sa sortie de l'Ecole Polytechnique en 1975. Il a enseigné à l'ENSA (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme) pendant une dizaine d'années. Il a à son actif une quinzaine d'expéditions dans l'Himalaya, les Andes Péruviennes et Argentines, le Groenland, l'Antarctique... En 1990 il atteint le sommet de l'Everest. Il est aussi Conférencier, Photographe, Auteur de d'ouvrages et d'articles.



Les intervenants (suite)

Alain Duclos

Spécialiste Avalanches de Haute Montagne, domaines skiables et voies de communication. Intervient en tant qu'Expert Judiciaire à la cour d'appel de Chambéry, il est aussi consultant et formateur. Gérant de l'organisme de formation ALEA (Avalanche : Localisation, Etudes, Actions), il donne un grand nombre de conférences et colloques et intervient auprès de collégiens.

Alexis Mallon

Guide de Haute Montagne et professeur à l'ENSA, il prend plaisir à former les jeunes, futurs professionnels de la Haute-Montagne.

Olivier Nagabbo

Procureur Adjoint au Tribunal de Grande Instance à Grenoble depuis maintenant sept ans et Procureur Adjoint à l'APIJ (Agence publique Immobilière de la Justice) depuis vingt-sept ans. Il a exercé auparavant à Bastia, Vienne et Chambéry.

Jean-Marie Ostian

Avocat depuis 1973 au Barreau de Grenoble.



Quel public ?

Guides, encadrants, professeurs, acteurs de la montagne, étudiants, pratiquants ou simples curieux.

Cette soirée s'adresse à tous ceux qui s'interrogent sur leur responsabilité et la manière dont l'exercice de la justice peut éclairer leur pratique.

L'occasion d'assister à la reconstitution du procès d'une affaire réelle liée à un accident de montagne. Et de participer au jugement final, puis échanger avec les professionnels, mais aussi avec l'ensemble des acteurs présents.

Entrée libre - Réservation conseillée par téléphone au 04 57 04 27 04 ou par mail grenoble.montagne@grenoble.fr

MONTAGNE ET JUSTICE
ACCIDENTS DE MONTAGNE
Comment s'exerce le processus judiciaire ?
Que peut-il nous apporter dans nos futures prises de décision ?
#montagne #liberté #droit #échanges #retour d'expérience



20 JUIN
Grande salle du Majestic
20h30
CHAMONIX

Reconstitution d'une audition
Débat avec le public

En présence de Jacques DALLEST, procureur général,
Alain DUCLOS et Eric DECAMP, experts montagne,
du PDPM et du CNEIAS.

www.chamoniarde.com

MONTAGNE ET JUSTICE
Accidents de montagne
Comment s'exerce le processus judiciaire ?
Que peut-il nous apporter dans nos futures prises de décision ?



Reconstitution d'interrogatoire en première comparution suivie d'un débat avec le public.
avec Jacques DALLEST, procureur général de Grenoble,
Eric DECAMP, guide de haute montagne,
Alain DUCLOS, guide de haute montagne et expert auprès des tribunaux,
et Alexis MAILLON, professeur à l'école nationale de ski et d'alpinisme.

Lundi 26 juin à 17h30
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux à Gap
Entrée libre et gratuite

MONTAGNE ET JUSTICE
Accidents de montagne
Comment s'exerce le processus judiciaire ?
Que peut-il nous apporter dans nos futures prises de décision ?



Mercredi 18 janvier à 18h30
Amphi de CANOPE 11 Av Maréchal Champon GRENOBLE.
Réservation conseillée : 04 76 44 67 03 ou grenoble.montagne@grenoble.fr

Contacts Organisateurs

Jacques Dallest, Procureur Général de Grenoble:

jacques.Dallest@justice.fr

**Cyril Moënné, Chef de Cabinet du Procureur Général à la
cours d'appel de Grenoble:**

Tél. : 04 38 21 23 74 ou poste 16 22

Courriel : cyril.moenne@justice.fr

Erik Decamp, Guide de Haute Montagne:

erik.decamp@orexios.net

Ville de Grenoble Maison de la Montagne:

philippe.faucheux@grenoble.fr

04 57 04 27 04

06 12 52 75 95